



La ministre de l'Égalité des chances à la 58^e Session de la Commission de la condition de la femme à New York (11.03.2014)

Dans le cadre de sa participation à la 58^{ème} session de la Commission de la condition de la femme aux Nations Unies à New York, la ministre de l'Égalité des chances Lydia Mutsch a rencontré Madame Anta Sarr, Ministre de la Femme, de la Famille et de Enfance du Sénégal.

La dernière a présenté les plans de son pays en matière de promotion de l'entrepreneuriat féminin. Ces programmes ne permettent pas seulement d'autonomiser les femmes mais contribuent de manière considérable à garantir le développement économique du pays.

La ministre sénégalaise a remercié le Luxembourg pour le partenariat de longue date et le soutien financé accordé dans le passé dans le cadre du Programme Indicatif de Coopération.

Madame Mutsch a rappelé que l'égalité des sexes doit faire partie intégrante des politiques de coopération et a, dans ce contexte, rappelé la « stratégie genre » de la coopération luxembourgeoise qui vise à intégrer la dimension du genre dans tous les projets et actions.

La ministre luxembourgeoise a ensuite tenu un discours devant l'Assemblée plénière de la Commission de la condition de la femme.

Dans son intervention, elle a salué les nombreux progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en matière de réduction de la pauvreté, d'accès à l'éducation et de diminution de la mortalité infantile et matérielle.

Elle a lancé l'appel que ces résultats positifs ne doivent pas entraîner un relâchement des efforts pour permettre une vie décente à tous, hommes et femmes.

Madame Mutsch a confirmé que l'effort quantitatif de la coopération luxembourgeoise sera maintenu à 1% du RNB, plaçant ainsi le Luxembourg au premier rang des pays pratiquant une solidarité forte au sein de la communauté internationale.

Pour ce qui est de la place de l'égalité des sexes dans les discussions post-2015, le Luxembourg soutient à la fois le maintien d'un objectif spécifique en la matière et l'intégration de cette dimension dans l'ensemble des objectifs qui formeront le cadre de l'après-2015.

La ministre de l'Égalité des chances a par ailleurs été reçue par Monsieur Michel Sidibé, Directeur exécutif de ONU-SIDA, dont la vision de zéro nouvelle infection à VIH, zéro discrimination et zéro décès dû au sida a trouvé un écho dans le monde entier.

Le Directeur exécutif a remercié le Luxembourg pour son support qui a pris la forme d'un réel partenariat dépassant de loin le soutien financier. D'après lui, il est essentiel de sortir la thématique du sida de son isolement et de ne pas l'aborder uniquement par une approche médicale.



En effet le succès des politiques de prévention est intimement lié notamment au respect des droits de l'Homme, à la prise en charge globale des personnes les plus exposées au risque d'infection et à la violence faite aux femmes et aux filles.

Madame Mutsch a tracé les grandes lignes de la politique luxembourgeoise en la matière et assuré son soutien au responsable de ONU-SIDA dans les discussions sur le traitement du dossier VIH/Sida dans l'agenda de l'après 2015.

En marge d'un événement organisé par le Groupe de haut niveau sur le CIPD (Conférence internationale sur la population et le développement de 1994, qui a placé les droits humains des femmes et notamment leur santé et leurs droits en matière de procréation au centre des questions de population et de développement durable), la ministre luxembourgeoise a félicité SAR la princesse héritière Mary de Danemark des résultats atteints par son pays en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Tout au long de son séjour à New York, Madame Mutsch a activement recherché le contact avec ses homologues des pays connus pour leurs performances en matière d'égalité des femmes et des hommes, en particulier dans le domaine de la prise de décision.

Elle a ainsi eu des échanges de vues avec ses collègues suédoise, finlandaise et néerlandaise et s'est particulièrement intéressée aux divers instruments mis en œuvre par ces Etats pour améliorer l'équilibre entre hommes et femmes dans la prise de décision.

Avec respectivement 74,3% (Suède), 68,8% (Finlande), 60% (Danemark) et 52,2% (Pays-Bas), les quatre pays précités affichent les meilleurs résultats dans le domaine de la prise de décision dans l'Indice de genre élaboré par l'Institut européen pour l'égalité des femmes et des hommes (EIGE). Rappelons que le résultat du Luxembourg pour ce qui est l'égalité entre hommes et femmes dans la prise de décision est de 14,7%.

L'indice mesure l'égalité entre les hommes et les femmes sur une échelle allant de 0 (inégalité totale) à 100 (égalité totale).

Communiqué par le ministère de l'Égalité des chances